

Handicapés, ils s'emploient à lutter contre les préjugés

Hier, la rencontre entre demandeurs en situation de handicap et entreprises était l'occasion de battre en brèche les idées reçues sur les inaptitudes de ce public très touché par le chômage.



Des tables rondes entre employeurs et travailleurs handicapés étaient organisées hier matin au sein de la cave Chevalier Torpez. (Photo Hichem Bouhoukh, Horizons communication)

Avec un taux de chômage deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population⁽¹⁾, les personnes en situation de handicap ne se situent pas vraiment sur l'autoroute vers l'emploi mais plutôt sur un chemin semé d'embûches. L'obstacle le plus important ne réside néanmoins pas dans les inaptitudes présentes dans leur chair mais plutôt dans les préjugés au sein des esprits de nombre d'employeurs.

C'est ainsi qu'hier, à l'occasion de la semaine européenne dédiée, neuf demandeurs d'emploi handicapés et treize entreprises du Golfe de Saint-Tropez se sont donné rendez-vous à la Cave Torpez.

« L'objectif n'est pas seulement de faire se rencontrer dans le but de favoriser les embauches mais aussi, et

surtout, de sensibiliser plus généralement les employeurs aux travailleurs handicapés », souligne Nathalie Minana, directrice du Pôle emploi de Cogolin. Car derrière le mot handicapé, c'est souvent une étiquette de handicapé « lourd » qui est collée sur ces personnes. Ce qui freine encore davantage l'embauche. « Pourtant, la plupart de ces travailleurs ne sont pas dans ce cas de figure et ne nécessitent que de petits aménagements de leur poste de travail pour être opérationnels ».

Obstacles modiques face aux qualités

Les échanges qui ont eu lieu hier vont donc dans le sens de la déconstruction des idées reçues. Les demandeurs d'emploi ayant été préparés pour l'occasion à met-

tre en avant leurs qualités (lire ci-après). Côté employeurs, des entreprises ayant déjà du personnel handicapé sont venues témoigner de leurs expériences positives afin de faciliter le dialogue.

Car si c'est souvent les quotas obligatoires⁽²⁾ qui forcent les employeurs à se pencher sur la question de l'emploi des personnes handicapées, la plupart du temps, c'est avec un état d'esprit changé qu'ils ressortent de cette expérience. « Une fois la barrière de l'adaptation franchie, les employeurs se rendent bien souvent compte que c'était "peanuts" comparé aux nombreuses qualités humaines que ces personnes ont à offrir », conclut Nathalie Minana.

P. PA.

1. Source : Insee, enquête emploi 2019.
2. Tout employeur de 20 salariés et plus doit employer au moins 6 % de personnes en situation de handicap.

Un club pour transformer l'essai

Si les employeurs ont tendance à confondre handicap et handicap lourd... cela vaut aussi pour les premiers concernés. « Les demandeurs d'emploi en situation de handicap sont les premiers à voir leur handicap comme un frein à leur embauche et les premiers à se dévaloriser en ne voyant que ça en eux. Présument qu'on va penser qu'ils sont fainéants, ils préfèrent souvent taire leur handicap », explique Nathalie Minana.

Pôle emploi et Cap emploi⁽¹⁾ adoptent une stratégie tout autre : transformer ces handicaps en force.

Afin de leur mettre le pied à l'étrier, ils ont mis en place un dispositif conjoint : le Club essai transformé. Digne d'une préparation sportive de haut niveau, il propose un accompagnement sur huit semaines permettant aux demandeurs

d'emploi en situation de handicap d'apprendre à se « vendre » : « Différents ateliers proposent de créer son CV, de se préparer aux entretiens d'embauche mais aussi de rappeler aux employeurs qu'ils peuvent prétendre à des aides pour aménager leur poste de travail. Car une fois ce frein levé, reste des hommes et femmes aux savoir être et savoir-faire recherchés par les employeurs. »

La rencontre organisée hier était le dernier acte de cette formation : la mise en pratique. Après quatre années, cette initiative spécifique au Golfe de Saint-Tropez a fait ses preuves. Sous peu, des Clubs essai transformé devraient voir le jour à Saint-Maximin et au Cannet-des-Maures.

1. Organismes en charge de la préparation, de l'accompagnement, du suivi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Il a participé

« Des personnes souvent déterminées »
Gilles Nurit, directeur adjoint d'Alice et les gardes verts

« Je suis venu témoigner de mon expérience car on imagine toujours des handicaps très importants mais c'est rarement le cas. Lorsqu'une entreprise fait l'effort d'inclure des personnes handicapées, elle découvre des personnes ayant un fort potentiel de cohésion d'équipe car autour d'eux tous les collègues se mobilisent. Pour apprendre des rudiments de langage des signes par exemple. Et bien souvent, une fois les aménagements effectués, on ne remarque même plus le handicap et ne reste plus que des personnes bien souvent très déterminées. »



Christophe Pollet : « On ne peut pas continuer à laisser les personnes handicapées sur la touche »

Né au Touquet (Nord), ayant grandi en banlieue parisienne, diplômé d'un bachelier de l'université de Seattle, débutant sa carrière comme steward à Air France, puis expatrié au Brésil où il est régisseur de propriétés et même enseignant aux Philippines avant de devenir majordome à son retour en France... Rodolphe Pollet, 48 ans, a vécu mille vies. Et chacune à cent à l'heure.

Et puis... « en 2019, je suis passé à travers la baie vitrée que j'installais dans mon appartement et j'ai chuté du deuxième étage », raconte-t-il.

Après plusieurs opérations, notamment de reconstruction faciale, ce n'est plus tout à fait le même homme qui revient sur le marché du travail.

« Mais comme beaucoup de personnes en situation de handicap, j'ai d'abord commencé par passer outre. »

Souffrant régulièrement aux pieds, il enchaîne néanmoins les métiers physiques : jardinier, éboueur ou encore aide menuisier. « J'ai aussi travaillé comme cariste. Mais comme je ne distingue plus très bien les distances, j'ai fait tomber à plusieurs reprises des palettes de marchandises. »

La psychologue du Club essai transformé, permet alors à Rodolphe de prendre conscience de la nécessité de faire reconnaître son handicap. « Celui-ci étant invisible, il n'a pas constitué un frein à l'embauche », souligne-t-il. « En revanche, j'ai constaté que mes employeurs ne se souciaient guère

d'adapter mon poste et c'est moi qui devais m'adapter au rythme "normal". » Au point qu'on tente de lui faire conduire un camion sur l'autoroute malgré ses problèmes de perception de la distance. Il met alors le holà. « Les événements comme cette semaine européenne et ses rencontres, je pense que c'est gagnant-gagnant. Les employeurs sont sensibilisés à notre réalité mais se rendent aussi compte qu'on a tous des compétences à faire valoir. Et pour moi, la population handicapée, c'est comme le changement climatique : il faut en prendre conscience maintenant. Avec la croissance démographique, on ne peut pas continuer à laisser toutes ces personnes sur la touche. »



Rodolphe Pollet, membre du Club essai transformé.

(Photos P. Pa.)